

## Programme – Sécurité sociale

### SÉCURITÉ SOCIALE

Le domaine des assurances sociales est en Suisse d'une grande complexité et, pour certaines branches, en évolution constante. Cette formation d'une durée totale de six jours permet de se familiariser avec les principaux régimes, publics et privés, des assurances sociales suisses.

#### OBJECTIFS

À l'issue de ces cours, le participant aura acquis les notions fondamentales dans les différentes branches constituant le système suisse de sécurité sociale et saura en comprendre l'évolution actuelle.

#### PUBLIC-CIBLE

Ces cours sont essentiellement destinés aux chefs d'entreprises, aux responsables de PME, à leurs collaborateurs en charge des ressources humaines ou à toute autre personne désireuse de se familiariser avec le domaine des assurances sociales.

#### CONTENU

Assurances de base

- Assurance-vieillesse et survivants (AVS)
- Assurance-invalidité fédérale (AI)
- Allocations pour perte de gain en cas de service, de maternité et de paternité (APG/AMat / APat)
- Allocations familiales (AF)

Prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle (LPP)

Assurance-maladie perte de gain (APG) et Assurance-accidents (AA)

Assurance-maladie (AMal) et Assurance-chômage (AC)

Les cours sont donnés sur six jours.

#### MÉTHODOLOGIE

Les cours revêtent la forme d'exposés, basés sur une documentation fournie aux participants, et sont ponctués d'exemples et de cas pratiques.

#### INTERVENANTS

GÉRARD BOGET

Chef de Team Care, Suva Genève

JOSÉ DIAZ

Chef de groupe, Office cantonal de l'emploi, Office régional de placement

KARINE EYCHENNE SERIZAY

Responsable, Service juridique de la FER CIAM, caisse AVS de la FER Genève

JEAN-MARC GUINCHARD

Consultant indépendant, JMG

KATARZYNA MICHALAK

Juriste, CIEPP, Docteure en droit de l'Université de Genève, L.L.M. droit européen et droit international économique

ELMAR REMONDINO

Responsable RH Formation commerciale, Groupe Mutuel, Expert breveté et diplômé en assurances sociales

JEAN-MICHEL TIREFORD

Responsable entreprises, Suva Genève

CHRISTINE TOMASSI

Juriste, CIEPP, licence en droit de l'Université de Genève

CHRISTINE WEBER-FUX

Juriste, Service juridique de la FER CIAM, caisse AVS de la FER Genève, titulaire du brevet d'avocat



## ASSURANCES DE BASE

2 jours

ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)

ASSURANCE-INVALIDITÉ (AI)

ALLOCATIONS POUR PERTE DE GAIN EN CAS DE SERVICE, DE MATERNITÉ ET DE PATERNITÉ (APG/AMat / APat)

ALLOCATIONS FAMILIALES (AF)

- Historique et notions générales
- Les personnes assurées: assujettissement obligatoire, exceptions, continuation de l'assurance, adhésion à l'assurance, conventions internationales et accords bilatéraux, pluriactivité, détachement, assurance facultative
- Le financement: personnes tenus de cotiser, cotisations des salariés, des indépendants et des personnes sans activité lucrative, procédure de perception
- Les prestations AVS/AI: compte individuel, conditions générales du droit aux prestations, conséquences des accords internationaux, remboursement des cotisations, rente de vieillesse et retraite flexible, principes à la base du calcul des rentes AVS/AI, rentes de survivants, prestations et procédures de l'AI
- Les allocations APG/AMat/APat : systèmes fédéraux, complément maternité et adoption genevois en cas de service et en cas de maternité
- Les allocations familiales:
- La procédure et le contentieux

## PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE (LPP)

2 jours

- Bases juridiques
- Organisation administrative
- Champ d'application : assurance obligatoire et facultative des salariés et des indépendants, salaire soumis et cotisations
- Prestations de vieillesse, d'invalidité, pour survivants, libre passage, encouragement à la propriété du logement, partage de la prévoyance en cas de divorce
- Organisation financière et dispositions sur les placements
- Fonds de garantie, institution supplétive, autorité de surveillance
- Dispositions fiscales
- Contentieux et dispositions pénales
- Le 3<sup>e</sup> pilier

## ASSURANCE-MALADIE (AMal) ET ASSURANCE-MALADIE PERTE DE GAIN (APG)

1 jour

Ce cours traite de deux thématiques d'une demi-journée chacune.

ASSURANCE-MALADIE (AMal)

- LAMal: loi et ordonnances
- Assureurs
- Fournisseurs de prestations
- Catalogue des prestations
- TARMED
- Primes individuelles – franchises
- Conséquences de l'assurance maladie et accords bilatéraux : régime particulier pour les frontaliers
- Branches complémentaires – régime LCA (OFAP)

ASSURANCE-MALADIE PERTE DE GAIN (APG)

- Généralités
- Régime légal et régime dérogatoire au sens du code des obligations
- La loi sur le contrat d'assurance (LCA)
- Prestations en cas de perte de gain maladie dans le régime LCA
- Assurance perte de gain collective en cas de maladie
- Libre passage et assurance individuelle en cas de maladie
- Primes
- Coordination avec les assurances sociales



## ASSURANCE-ACCIDENTS (AA) ET ASSURANCE-CHÔMAGE (AC)

1 jour

Ce cours traite de deux thématiques d'une demi-journée chacune.

### ASSURANCE-ACCIDENTS (AA)

- Généralités sur l'assurance-accidents obligatoire
- Champ d'application personnel
- Début et fin de l'assurance
- Risques assurés
- Prestations
- Organisation : CNA, autres assureurs
- Financement : réglementation, primes

### ASSURANCE-CHÔMAGE (AC)

- Droit de l'assurance-chômage
- Indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail
- Indemnités en cas d'insolvabilité